

**FERMETURE ESTIVALE : pendant l'été, la mairie et l'agence postale seront fermées du lundi 09 au samedi 14 août inclus ainsi que tous les samedis du mois d'août.**

## CONSEIL MUNICIPAL

**Dispositif « Voisins Vigilants et Solidaires » :** la municipalité de Faverges de La Tour adhère depuis le 17 juin au dispositif « Voisins Vigilants et Solidaires ». Une délibération a été prise par le conseil municipal en date du 09 juin 2021.

Cette entreprise a pour vocation la sensibilisation de la population en encourageant l'échange entre les habitants pour favoriser la prévention de la délinquance.

Être « Voisins Vigilants » permet une réduction du risque de cambriolage.

Vous pouvez adhérer à cette initiative sur le site <https://www.voisinsvigilants.org/>

**Restauration scolaire :** suite à la mise en concurrence dans le cadre d'un MAPA (marché public) et après analyse des dossiers présentés par cinq candidats, le conseil municipal a décidé de changer de prestataire de restauration scolaire ; la Société Guillaud Traiteur de la Côte Saint André a remporté l'appel d'offre avec le meilleur rapport qualité de prestation / prix.

Suite à ce changement, il est nécessaire de revoir le tarif des repas selon le quotient familial (QF). Voici la nouvelle grille pour la rentrée 2021.

QF de 0 à 800	QF de 801 à 1100	QF de 1101 à 1400	QF > 1400
3,50€	3,70€	4,00€	4,20€

**Forum des artisans et commerçants :** la municipalité souhaite organiser un forum des artisans et commerçants de Faverges de la Tour dans le but de faire connaître les professionnels de la commune et de faire découvrir la richesse du tissu économique local.

La date du forum a été fixée au vendredi 10 septembre 2021, en même temps que le forum des associations et le forum de rentrées des écoles.

*Pour préparer au mieux cet évènement, un moment d'échange aura lieu le vendredi 16 juillet 2021 à 20h00 à la salle Marie-Louise Rieul. Si votre activité est domiciliée sur la commune, n'hésitez pas à venir et à vous faire connaître en mairie.*

## VIE DES COMITÉS CONSULTATIFS

### Comité Voirie

**Travaux de maillage du gaz :** les tuyaux sont posés sur presque la totalité du tracé mais les travaux sont ralentis par les conditions météorologiques. Le raccordement des rouleaux de tuyaux entre eux ne peut se faire tant qu'il y a de l'eau dans les tranchées. L'entreprise attend une amélioration pour finaliser les soudures et la mise sous pression pour vérifier de potentielles fuites. Un état des lieux et des reprises (goudron, mise en herbe) sont prévus à la fin du chantier, fin septembre.

**Travaux de sécurisation de Voirie RD145 :** les travaux Route de Closel et Claritière et Route du Fer à Cheval se poursuivent. Ils doivent se terminer à la fin du mois de juillet.

**Travaux Route des Bruyères** : la première phase des travaux de remplacement de la canalisation d'eau potable (Lavoir du Pissoud jusqu'à la Route de Dolomieu) est maintenant terminée. Le coût des travaux est de 150 000 €. La deuxième phase a démarré au mois de mai et se terminera fin septembre. Le coût des travaux s'élève à 420 000 €. Les travaux de sécurisation démarreront par la suite pour être réalisés fin d'année.

### Comité Environnement

---

**Broyage communal** : la prochaine session de broyage se déroulera le samedi 18 septembre 2021 de 9h00 à 12h00 sur le parking du cimetière. Apportez vos branchages et repartez (ou non) avec le broyat (très utile pour le paillage de vos jardins ou pour apporter la matière carbonée nécessaire à la régulation de votre composteur). Et si vous désirez du broyat, vous pouvez venir en récupérer dans la matinée.

En lien avec le comité Solidarité, une aide peut être proposée aux personnes qui seraient en difficulté pour apporter leurs branches. N'hésitez pas à vous faire connaître à l'accueil de la mairie.

### Comité Communication

---

**Nouveaux arrivants** : le comité travaille actuellement à la réalisation d'une plaquette pour les nouveaux arrivants. La municipalité souhaiterait organiser une réception à leur attention ; si vous êtes concerné, merci de vous faire connaître auprès de l'accueil de la mairie.

**Logo de la municipalité** : un concours va être proposé aux favergeois pour la création du nouveau logo de la municipalité. Le règlement sera communiqué au mois de septembre. Quelques premières informations : le logo devra représenter le village et faire apparaître « Faverges de la Tour » ; il devra être utilisable sur plusieurs supports (courriers, site institutionnel...) et être en couleur et en noir et blanc. Si vous souhaitez participer, vous pouvez vous inscrire auprès de l'accueil de la mairie.

### Comité Culture

---

Le comité, en lien avec la communauté de communes des Vals Du Dauphiné, vous propose une séance de cinéma en plein air le samedi 04 septembre à 20h30, en face de la Halle Marcel Vergnaud. N'oubliez pas votre chaise et votre plaid pour profiter du film « Donne-moi des ailes ».

## VIE DU VILLAGE

### Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

---

**Plan canicule** : depuis le 1<sup>er</sup> juin 2021, le plan national canicule est activé. Quelques gestes à adopter : éviter de sortir aux heures les plus chaudes, boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif, se rafraîchir et mouiller son corps plusieurs fois par jour, maintenir son logement au frais, éviter les efforts physiques, manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool et prendre des nouvelles de ses proches.

Certains signes peuvent vous alerter : crampes musculaires, température corporelle élevée, nausées, vomissements, diarrhée, soif, maux de tête, étourdissements, vertiges, modification du comportement habituel.

En cas de malaise, appelez ou faites appeler le 15 (SAMU – Service d'Aide Médicale Urgente).

Signalez en mairie les personnes de votre entourage qui paraissent seules ou en difficulté.

**Ateliers Seniors** : en relation avec l'association Sève (Service de vie), la municipalité et le CCAS proposent des ateliers « Activité physique et bien-être » destinés aux personnes de plus de 60 ans. Ces ateliers, au nombre de douze, se dérouleront les jeudis de 10h30 à 12h00 à partir du 09 septembre 2021. Ils visent à permettre aux personnes de garder leur autonomie le plus longtemps possible et prévenir le risque de chutes graves. Ils permettent aussi de rompre l'isolement.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la mairie.

### État civil

---

#### Naissances :

Zoé, France, Dosoline GUICHARD le 06 mai, 285 Chemin du Véronin

#### Décès :

Nadine GAUDIER le 22 avril

## VIE PRATIQUE

### Accueil du public en mairie

La mairie sera exceptionnellement fermée au public le mardi 14 septembre de 10h00 à 12h00 et le samedi 18 septembre.

### L'agence postale communale

Horaires : du mardi au samedi de 8h30 à 12h00.

### Mieux vivre ensemble

Rappel des horaires autorisés (fixés par arrêté préfectoral N° 97.5123) pour l'utilisation des tondeuses, tailles-haie et autres matériels de jardinage ou de bricolage en extérieur :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

- les samedis de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00

- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Pour la tranquillité du voisinage nous vous demandons de bien vouloir **respecter ces horaires**.

### Brûlage

Rappel : le brûlage à l'air libre est interdit.

Une amende de 450 euros peut être appliquée au contrevenant.

Valorisons nos déchets verts : compost, mulching, broyage et paillage.

### Comptoir de campagne

Mardi, Jeudi : 7h00 à 13h30 / 15h30 à 19h00

Mercredi, Samedi : 7h00 à 12h30

Vendredi : 7h00 à 13h30 / 15h30 à 20h30

Dimanche : 7h30 à 12h30

Comptoir de Campagne a lancé une enquête de satisfaction dans le but d'en savoir plus sur vos attentes.

Pour répondre au questionnaire, rendez-vous sur le site : <https://form.dragnsurvey.com/survey/r/88967957>

### Restaurant La Cabane

Petit rappel des horaires :

Mercredi, Jeudi : 12h00 à 14h30 / 19h00 à 22h00

Vendredi, Samedi et dimanche : 12h00 à 15h30 / 19h00 à 23h00

Réservation : 04 74 33 84 71 ou 07 86 84 78 37 / Page Facebook : @LaCabane38110

**Opération « Vacances Tranquilles »** : pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile **au moins 2 jours avant votre départ** avec le formulaire ci-dessous rempli.

[http://www.interieur.gouv.fr/content/download/84433/618913/file/formulaire\\_otv.pdf](http://www.interieur.gouv.fr/content/download/84433/618913/file/formulaire_otv.pdf)

## VIE ASSOCIATIVE

### Forum des associations :

Cette année, le forum aura lieu le vendredi 10 septembre 2021 de 18h30 à 21h00 à la Halle Marcel Vergnaud. Venez découvrir les associations qui week-end après week-end animent notre village.

## BCFD

Les journées portes ouvertes ont été une réussite au mois de juin avec pas moins de 30 enfants à Faverges comme à Dolomieu. Notre tournoi de basket a rencontré également un franc succès tant chez les petits que chez les grands. Nous vous attendons à la rentrée prochaine pour une saison riche en émotions.

Au programme, du basket (année de naissance à partir de 2016) mais aussi du multisport (entre 2015 et 2011) et une nouveauté 2021 : une activité "baby-sport" pour les enfants (2017-2018).

Venez nous rencontrer au forum des associations.

Toutes les informations sont sur [www.bcfdf.fr](http://www.bcfdf.fr)

## À NOTER

### Vous souhaitez rester au plus près de l'info du village ?

**L'info en direct** : si vous souhaitez faire partie de la liste de diffusion et rester au plus près de l'actualité du village, vous pouvez recevoir par mail les dernières infos "en direct".

Envoyez simplement "info en direct" à l'adresse [accueil@faverges-tour.fr](mailto:accueil@faverges-tour.fr).

Bien sûr le secrétariat enlèvera vos coordonnées de la liste sur simple demande, et ne les transmet à personne !

**Page Facebook** : elle est un bon moyen pour rester informé rapidement de la vie municipale et associative ainsi que de l'activité locale. N'hésitez pas à nous rejoindre sur la page [@favergesdelatour38](https://www.facebook.com/favergesdelatour38) ([@favergesdelatour38](https://www.facebook.com/favergesdelatour38)).

### Artisans Favergeois

Si vous souhaitez que votre activité apparaisse dans le prochain bulletin municipal, et si vous souhaitez participer au forum du mois de septembre, merci de contacter l'accueil de la mairie afin de vous faire connaître très rapidement.

Si vous avez cessé votre activité, merci de nous le faire savoir afin que notre rubrique "vie économique" reste à jour !

### Photos et dessins du village

Le comité recherche toujours des photos (uniquement prises à Faverges) de paysages, d'animaux sauvages, du patrimoine, des rencontres sportives et fêtes associatives... afin d'illustrer les bulletins municipaux et le diaporama des vœux. Vous pouvez nous les envoyer à l'adresse [communication@faverges-tour.fr](mailto:communication@faverges-tour.fr).

### Distribution

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à « *L'actu* » et/ou qui l'ont distribuée. Si vous souhaitez vous aussi aider à la distribution, faites-vous connaître en mairie !

### Comité de rédaction

Jean-Marc Damais, Olivier Ferré, Chantal Majo, Gisèle Gaudet, Karine Serinda, Wanda Simonutti.

## CALENDRIER des ÉVÉNEMENTS

**Important** : Les manifestations mentionnées ci-dessous sont sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire (voir avec les organisateurs).

Des informations vous seront communiquées par le panneau lumineux, « *L'info en direct* », la page Facebook [@favergesdelatour38](https://www.facebook.com/favergesdelatour38) et le site de la mairie.

### Juillet

Mardi 20	<b>Don du Sang – Collecte – 16h30 / 19h45</b>	La Bâtie-Montgascon
----------	---	---------------------

### Septembre

Vendredi 10	<b>Forum des associations – 18h30</b>	Halle M. Vergnaud
Samedi 11	<b>ACCA – Apéritif d'ouverture – 11h00</b>	Maison de la Chasse
Samedi 18	<b>Comité Environnement - Broyage communal – 9h00 / 12h00</b>	Parking du Cimetière